



Dunkerque, Territoire modèle de la décarbonation

Fondée au début du IX^e siècle, c'est de son dur passé que la ville a su tirer une identité et une solidarité si particulière. C'est grâce à cette capacité à la résilience que Dunkerque est désormais reconnue dans le monde entier et notamment pour son projet territorial de décarbonation et de réindustrialisation verte (20 000 emplois d'ici 2035).

Le territoire a su en outre, mettre en œuvre une politique environnementale globale, grâce à la généralisation de l'incitation écologique dans toutes ses politiques publiques, comme avec le passage à la gratuité de son réseau de bus.

Dunkerque se révèle aussi comme destination touristique avec sa plage de sable de 5 km de long et sa station balnéaire entièrement rénovée. Et bien sûr, pour son Carnaval qui contribue lui aussi à la fierté et l'identité des Dunkerquois.

Contact : Ville de Dunkerque

Maire: Patrice Vergriete
Pl. Charles Valentin
59140 Dunkerque
T 03 28 59 12 34
Site Internet : <https://www.ville-dunkerque.fr/>

Le point de vue de la ville de Dunkerque

En bref :

La crise énergétique et le bouleversement climatique représentent un véritable défi auquel il nous faut répondre collectivement. A ce titre, les projets de fourniture d'énergie décarbonée sont centraux au regard de notre plateforme industrialo-portuaire électro-intensive et de notre stratégie de décarbonation industrielle. La France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Pour atteindre cet objectif ambitieux, il est indispensable de décarboner la production d'électricité. L'EPR2, un réacteur nucléaire de nouvelle génération, s'inscrit pleinement dans cette démarche en offrant une production d'électricité bas carbone, fiable et compétitive.

Le développement du nucléaire est une réponse pertinente à l'augmentation des besoins électriques induits par la décarbonation de l'économie, l'essor des véhicules électriques et la production d'hydrogène vert. La comparaison des différents scénarios étudiés par RTE démontre également des opportunités de mix efficaces ainsi, dans ses bilans et analyses, RTE observe que la France a les moyens d'atteindre ses objectifs rehaussés en 2030 et 2035, si elle mobilise différents leviers : efficacité énergétique, sobriété, énergies renouvelables et nucléaire.

L'analyse de RTE montre qu'il est possible d'activer ces leviers avec une intensité variable mais qu'aucun d'entre eux ne peut être abandonné. Même en prolongeant les réacteurs existants, le renouvellement du parc doit être engagé en urgence.

La ville de Dunkerque affirme ainsi, son engagement pour une production électrique bas-carbone tout en s'inscrivant dans les démarches de la Communauté urbaine de Dunkerque accompagnant, la transformation de notre plateforme industrialo portuaire à travers la mobilisation de ses compétences et de ses nouvelles opportunités (attractivité, cohésion sociale, santé, formation...) révélées et travaillées en synergie avec l'ensemble des partenaires.



Le projet EPR2, une technologie d'avenir et un investissement majeur porteur de retombées économiques et sociales considérables.

• Création d'emplois

La construction de deux réacteurs EPR2 nécessitera la mobilisation d'un grand nombre d'entreprises et de travailleurs, générant des milliers d'emplois directs et indirects selon les phases de chantier. Une fois la centrale en exploitation, des centaines d'emplois qualifiés et durables seront créés, contribuant au dynamisme économique et social du territoire et de toute la région.

• Développement économique

EDF s'engage à maximiser l'ancrage territorial du projet en privilégiant les fournisseurs locaux et régionaux sur certaines typologies de marchés qu'il conviendra d'accompagner sous différentes échelles et à travers de véritables mises en relation entre les entreprises locales et les différents donneurs d'ordre.

Ce projet dynamisera l'écosystème local en favorisant l'émergence de nouvelles opportunités d'accompagnement que cela soit dans l'industrie, le tertiaire, le numérique ou dans les métiers dits de services, c'est tous les pans d'une économie qui se trouvent ainsi boostés.

• La formation, levier essentiel à la réussite du chantier

La construction et l'exploitation d'une centrale nucléaire nécessitent des compétences pointues dans de nombreux domaines. Le projet EPR2 offrira des opportunités de formation et de reconversion professionnelle pour la population locale.

La Ville de Dunkerque soutient la démarche de la CUD et des acteurs de la formation.

Tout l'enjeu réside dans la valorisation des métiers de l'industrie visant à redonner les lettres de noblesse aux formations industrielles. Ainsi, la féminisation, la sensibilisation aux nouveaux métiers, les logiques de formation, de reconversion sous-tendent un travail important en matière de solutions notamment sur les modes de garde, le bien-être au travail, la GEPC etc Qu'il conviendra de travailler ensemble.

Les initiatives comme les Parcours de réussite, rencontres « Dklic pour l'emploi », « DK'Bus pour l'emploi » / salon DK Job/ Fabuleuse factory, ou

encore le Pacte éducatif, véritable « laboratoire d'orientation » ambitionnent d'adapter les filières de formation aux besoins du territoire, vers des métiers porteurs, ceux-ci devront être accompagnés et appuyés par les donneurs d'ordre.

Le projet EPR2 doit donc pouvoir accompagner et soutenir les initiatives publiques en faveur de la formation, tout comme il est tout aussi important d'accompagner et de raccrocher les personnes sorties du système éducatif sans emploi, ni études, ni formation.

• Impacts environnementaux et aménagement du territoire

La Ville de Dunkerque est également consciente des enjeux environnementaux liés à l'implantation d'un projet industriel d'envergure en façade maritime et ce, au sein du polder du delta de l'Aa. L'institution Intercommunale des Wateringues (IIW) réunissant les 6 EPCI du polder dont l'intercommunalité structure les études et les solutions face au bouleversement climatique prévoit un programme d'études prospectives et un nouveau plan d'action et de prévention des inondations. Celui-ci permettra de bénéficier d'une vision d'ensemble des risques spécifiques au lieu de vie et aux activités du site. Ainsi les plans de sécurisation du projet EPR2 (renforcement des digues, réhausse,) se trouvent appuyés avec l'IIW et le syndicat de l'eau du dunkerquois (SED).

Les logiques circulaires et d'écologie industrielle et alternatives du cycle de l'eau sont et doivent continuer à être développées avec les partenaires du SED et EDF.

A l'image des sites Aquanord et LNG terminal méthanier bénéficiant d'une eau de rejet régulée en température permettant pour le premier, le développement de l'aquaculture et pour le second de réchauffer et de regazéifier le GNL de façon décarboné.

EDF a intégré, en amont du projet EPR2, la nécessité de prendre en compte cette question en envisageant les solutions technologiques permettant de couvrir 54% de ses besoins en eau industrielle, par la réutilisation des eaux usées traitées en sortie de STEP de Gravelines.

De la même façon le projet EPR2 devra s'intégrer dans la politique française de gestion des déchets nucléaires, qui repose sur la stratégie de retraitement et de recyclage. Les combustibles usés et les déchets produits par la centrale seront pris en charge par les filières existantes,

garantissant un niveau de sécurité et de protection environnementale optimale.

La ville de Dunkerque est engagée dans une politique ambitieuse de préservation de la biodiversité sur son territoire en partenariat avec la CUD et son bureau local de la biodiversité. Des études approfondies seront ainsi menées en collaboration avec les donneurs d'ordre, afin d'anticiper les impacts du projet EPR2, sur la faune et la flore locales afin de mettre en place des mesures compensatoires adaptées et pertinentes.

Le territoire et la ville de Dunkerque appuient l'idée et la nécessité de valoriser de nouveaux espaces de biodiversité aux usages multiples en lien avec le monde agricole, dans le cadre de la lutte contre le bouleversement climatique (zone humides, micro-forêts denses...) ou encore les milieux urbains offrant ainsi de nouveaux espaces de nature aux habitants.

EDF met en œuvre les plus hauts standards de sûreté nucléaire pour garantir la sécurité des installations et des populations. Un Plan Particulier d'Intervention (PPI) sera élaboré en concertation avec les autorités locales et la population afin de gérer les situations d'urgence. La Commission Locale d'Information (CLI) au sein de laquelle des élus de la ville de Dunkerque siègent mais aussi différentes associations locales représente une instance de dialogue et de transparence, elle assurera le suivi du projet et informera la population sur les mesures de sécurité mises en place.

- **Logement, une composante pour les habitants présents et à venir**

L'arrivée de nouveaux travailleurs sur le territoire Dunkerquois nécessitera la construction de logements supplémentaires. La ville de Dunkerque et la CUD travaillent à l'optimisation des solutions de logements et s'engagent à anticiper ces besoins en proposant une offre de logements diversifiée parfois réversible et adaptée aux différentes catégories de population, en veillant à préserver la cohésion sociale et l'équilibre du territoire.

Des solutions d'habitat temporaire seront également proposées pour répondre aux besoins spécifiques des travailleurs du chantier.

La ville de Dunkerque s'engage dans la production de logement sur les friches de son territoire permettant de répondre aux différents parcours résidentiels et aux nouvelles typologies de

familles, ceci dans la formalisation d'une charte de la qualité d'habiter.

L'intégration de ces projets se fera dans le cadre d'un tryptique important : cadre de vie/ Accès à une mobilité / qualité d'habiter.

- **Repenser la mobilité pour désenclaver**

La ville de Dunkerque est consciente des enjeux de mobilité liés à l'implantation d'un projet industriel d'envergure et soutient les actions innovantes de la Communauté urbaine de Dunkerque afin de développer un système collectif pour les salariés des différentes zones industrielles, y compris celles de l'EPR.

La CUD s'engage à développer un système de transport collectif pour les salariés, performant et adapté aux besoins, afin de limiter l'emprise foncière de possibles parkings des nouvelles unités industrielles.

Il s'agit là, d'une véritable révolution, avec des usines sans parking permettant de limiter l'impact foncier, la congestion et de valoriser le bilan carbone de la mobilité du territoire.

Le projet combinera le réseau de transport gratuit à des solutions adaptées aux horaires postés du monde industriel.

Des parkings, en proximité du site ou des sites du GPMD proposeront des opportunités à mutualiser. L'offre de service évoluera et s'adaptera aux développements de la zone industrielle.

Le site du projet EPR2 devra optimiser les solutions et l'ensemble des stratégies possibles pour permettre le développement de ce projet innovant et inclusif, afin que la mobilité ne soit pas un frein à l'accès aux emplois industriels.

- **L'EPR2, un appui au vecteur hydrogène**

Le Gouvernement a fait le choix d'accélérer massivement ses investissements en faveur du développement de l'hydrogène décarboné. L'objectif de cette stratégie est de contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 en faisant émerger une filière française de l'hydrogène « propre ».

Il s'agit donc, « d'accélérer la maîtrise technologique des composants essentiels de la chaîne de valeur et un passage rapide à l'échelle

industrielle pour permettre une baisse significative des coûts de production ».

Trois logiques sont ainsi développées : la décarbonation de l'industrie, le soutien à la recherche, l'innovation et le développement des compétences et le développement des mobilités lourdes.

Ainsi toutes les énergies bas carbone, dont le nucléaire, seront nécessaires pour que l'hydrogène devienne un vecteur important de décarbonation. L'analyse de chaînes de valeur complètes, à partir de cas d'usages, permettrait des études de cas et des solutions d'industrialisation pertinentes.

• **Une dimension innovante : « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »**

L'ambition de la ville de Dunkerque est aussi d'adapter ses services publics pour qu'ils soient au plus près de la vie et des besoins des habitants qu'ils les aident à améliorer leur quotidien et leur pouvoir d'achat, en leur proposant un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

Mieux répondre aux attentes des citoyens, c'est aussi les impliquer, les consulter, les associer, à l'image de notre démarche « Changer la vie ensemble ». Dans un monde en mutation, il est important de permettre au territoire de cultiver l'optimisme et l'enthousiasme afin de relever tous les défis. Si on veut créer un élan collectif, il faut embarquer tout le monde, informer, sensibiliser les citoyens, les entreprises, ou d'autres acteurs comme les collectivités.

Le projet EPR2 pourrait être une véritable opportunité en lien avec nos outils transverses afin d'apporter, des logiques d'acculturation, d'explications, de sensibilisations des problématiques de fourniture et de consommation électrique.

Il y a de véritables opportunités à créer du lien vers et avec les habitants sur la thématique de l'énergie décarbonée, valorisant une industrie décarbonée, plus respectueuse de l'environnement, du climat et créatrice d'emplois.

CONCLUSION

Assurer l'approvisionnement énergétique de notre bassin industriel constitue un enjeu majeur. En ce sens, la dépendance aux énergies fossiles, productrices d'émissions de gaz à effet de serre, serait une menace pour notre tissu économique.

Notre agglomération doit donc faire le choix, dès maintenant d'investir dans la diversification des sources d'énergie, en misant sur une stratégie bas carbone.

Si la recherche de sobriété est permanente au sein de la collectivité mais aussi dans les process industriels, seul un mix énergétique permet de faire face à la réalité des besoins gigantesques des industriels comme des populations.

Demain, la centrale nucléaire de Gravelines et ses futurs EPR2, les parcs solaires du GPMD et le parc éolien offshore, au large de nos côtes permettront de répondre aux besoins du territoire en matière énergétique et donneront à notre agglomération, un atout de poids dans la perspective de futurs développements économiques.

C'est d'ailleurs, l'expression d'une volonté, de devenir la première plateforme énergétique européenne bas carbone, dans le cadre du mix énergétique nucléaire + renouvelable.

Sur le dunkerquois, la réindustrialisation s'accélère et la mobilisation de tous permet d'attirer de nouvelles unités. Pour y répondre le territoire accompagne la formation, révolutionne les transports, les solutions de logements et améliore le cadre de vie.

La ville de Dunkerque soutient le projet EPR2 qui porte l'ambition d'une réponse à des besoins importants en énergie décarbonée mais aussi, une vision stratégique et durable, d'un grand projet de territoire qui se veut inclusif, résilient, créatif et sobre.

